



**People's
Alliance**
of New Brunswick
**L'Alliance
des Gens**
du Nouveau Brunswick

Programme Électorale 2014

*Offrant le Nouveau-Brunswick un
Nouveau Départ.*



Table des Matière

Message du chef	4
Un retour à l'équilibre budgétaire	4
Un chemin vers la prospérité économique	5
Subventions aux entreprises	5
<i>Effectuer une vérification complète</i>	6
<i>Réduire les subventions aux entreprises et à éliminer la taxe sur les petites entreprises</i>	6
Fusionner Investir NB dans le Développement économique, Efficacité NB dans Énergie NB	7
Pourquoi une revue des redevances?	8
Soutenir Oléoduc Énergie Est.....	9
Privatiser la vente au détail d'Alcool NB	9
Changer l'enregistrement de véhicule, l'inspection et les exigences de la plaque frontale	11
Un Avenir Prospère Construit sur une Fondation Solide de l'Éducation	12
L'Éducation des Jeunes et le Comité d'Examen des Politiques de Développement de la Petite Enfance.....	12
Assurer une préparation postsecondaire adéquate	14
Notre engagement envers nos Universités et Étudiants	15
<i>Accords de financement pluriannuels et la stabilisation des taux de scolarité</i>	15
<i>Supervision publique</i>	16
<i>Coopération accrue entre les institutions</i>	17
<i>L'Aide aux Étudiants, et Réduire le Coût de l'Éducation pour les Étudiants</i>	18
○ Exemption de travail et des gains d'été pendant les études:	18
○ La contribution des parents:	18
Une approche de bon sens à la politique linguistique	18
○ Tests de langue seconde.....	20
Les tests de langue seconde actuelle dans le secteur francophone.....	20
Les tests de langue seconde actuelle dans le secteur	20
l'ensemble de la population de 12e année) on testés au niveau intermédiaire ou supérieur.	20
L'engagement de l'Alliance des Gens a standardisé les tests en langue seconde.....	20
Liberté de la langue pour l'industrie privée.....	21
Langue en application de la loi	22
Une Ordonnance de Sens Commun: Notre Vision pour les Soins de Santé	22
Administration de la Santé	22
L'Élimination de la Phase obligatoire du Plan de Médicaments sur Ordonnance	23
Programme des médicaments onéreux	23
Initiatives du mieux-être communautaire: Paramédicale proactive et progressive	24
Engagement pour le Programme Extra-Mural.....	24
Renforcement rurale du Nouveau-Brunswick	24
Responsabiliser la gouvernance locale dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.....	25
Engagement pour l'Énergie Renouvelable.....	26
Déclaration des Droits du Propriétaire.....	26
<i>Jouissance de la propriété</i>	27
<i>Droits sur les ressources</i>	27
<i>L'expropriation de la propriété privée</i>	27

Ressources naturelles	28
Plus d'ententes secrètes	28
Ombudsman de foresterie	28
Foresterie	29
Gaz de schiste	30
<i>Protection de l'environnement</i>	31
Qualité de l'eau	31
Qualité de l'air	31
<i>La protection des citoyens et de leurs biens</i>	31
<i>Maximiser les avantages financiers de la province</i>	32
<i>Consultation par un référendum général</i>	33
Potash Nouveau-Brunswick	33
La réforme démocratique.....	33
Législation rappel	34
Référendum lancé par les citoyens	34
<i>Réduction des salaires des MAL</i>	34
<i>Réforme aux pensions des MAL</i>	36
Transparence dans les rapports de dépenses.....	36
Transparence dans la responsabilité de présence pour les MAL.....	36

Message du chef



Ce que vous tenez dans vos mains est la clé de contact pour lancer le Nouveau-Brunswick en un avenir meilleur.

Notre comité politique a travaillé sans relâche, à l'écoute des experts et des professionnels dans tous les domaines ainsi que la consultation avec des gens comme vous. Les résultats de ces efforts sont à la fois créatifs et solidement ancrés dans le bon sens.

Nous avons réalisé que nous ne devons pas continuer à faire les mêmes choses que nous avons toujours faites et nous attendre à un résultat différent; de nouvelles idées ont été nécessaires pour le NB, et c'est là que la créativité est survenue. Nous avons également réalisé que nos complexités sur-réglées et bureaucratiques ajoutent souvent aux problèmes qu'ils ont été initialement conçus pour fixer ;

des idées pratiques sont nécessaires pour le NB, et c'est là que le bon sens est survenu. Mettant en œuvre des innovations politiques et en éliminant les contraintes réglementaires inutiles, nous pouvons créer un climat d'affaires dynamique et fixer des objectifs durables dans les politiques sociales.

Il est clair que le Nouveau-Brunswick fait face à un carrefour de proportions monumentales. Des années de mauvaise gestion du gouvernement nous ont laissé en main une dette et déficit toujours croissant, une économie pauvre, et un taux de chômage qui est un des plus élevés au Canada. Nous ne pouvons pas laisser cette situation désastreuse continuer.

Je suis convaincu que les idées contenues dans ces pages vont fonctionner. Elles ont le potentiel de réduire notre dette, de réduire et d'éliminer notre déficit annuel, de créer de nouveaux emplois au Nouveau-Brunswick, et de créer un moyen plus efficace et efficient de fournir des services à nos citoyens. Après avoir lu les pages qui suivent, je suis certain que vous serez d'accords.

Merci de prendre le temps d'écouter notre message.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kris Austin', with a stylized, flowing script.

Kris Austin,
Chef de l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

Un retour à l'équilibre budgétaire

L'Alliance des Gens se rend compte que le retour à l'équilibre budgétaire est une des tâches les plus importantes que notre gouvernement veut affronter. La première étape est de maintenir nos dépenses sous contrôle afin que nous puissions commencer à rembourser notre dette.

Les projections ci-dessous sont les résultats d'un «budget de croissance de 1,0%» qui commencera une fois que le gouvernement de l'Alliance a mis en place notre stratégie de l'élimination du gaspillage du gouvernement (ci-après l'exercice 2015-2016).

L'objectif est d'équilibrer les livres par l'année fiscale 2017-2018 avec un excédent prévu de 54 millions \$ continuant jusqu'à ce que nous arrivons à un excédent de 100 millions de dollars qui sera consacré à la réduction de la dette chaque année.

Suite à ces paiements, l'intérêt de l'année suivante va diminuer. Les économies d'intérêt excédentaires des années subséquentes seront utilisées vers des réductions d'impôt ciblées, mais seulement jusqu'au point où nous maintenons un excédent de 100 millions de dollars.

Reconnaissant que les dépenses pour des articles tels que les augmentations de salaires des fonctionnaires vont se produire, nous chercherons à financer que l'utilisation de l'épargne, nous avons identifié ailleurs dans cette plateforme.

** Tous les chiffres utilisent les prévisions du Département des Finances à travers les principales estimations publiées en Février 2014 (chiffres en millions)

Année fiscale	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenu prévu	8036 \$	8281 \$	8564 \$	8865 \$	
Frais Higgs	8427 \$	8543 \$	8693 \$	8746 \$	
Déficit / excédent	(391 \$)	(262 \$)	(129 \$)	119 \$	
Prévisions du revenu par l'APNB	8036 \$	8281 \$	* 8447 \$	* 8616 \$	* 8788 \$
Dépenses de l'APNB	8400 \$	8393 \$	8447 \$	8562 \$	8690 \$
Déficit / excédent	(364 \$)	(112 \$)	(30 \$)	54 \$	98 \$

* Diminuer la prévision de la croissance des revenus à un taux plus conservateur de 2,0% des prévisions de la banque en raison d'une légère traînée dû à l'élimination du gaspillage du gouvernement.

Les projections ci-dessus ont été réduites des prévisions plus généreuses du ministre Higgs de 3,2% en 2016-2017, et de 3,2% en 2017-2018 (croissance du PIB prévu en raison des pipelines ouest-est, projections de mines Tungstène à compter de cette année) En 2018- 2019, croissance des dépenses de l'Alliance des Gens ne vont pas dépasser le taux de croissance des revenus.

Un chemin vers la prospérité économique

Subventions aux entreprises

Effectuer une vérification complète

Afin d'éliminer le déficit, nous devons réduire le gaspillage. Chaque année, plus de 100 millions de dollars par an de nos impôts sont remis à l'entreprise privée sous la forme de subventions. Dans le même temps, nous continuons à perdre des milliers d'emplois. Cette pratique ne fonctionne pas. Un gouvernement de l'Alliance des Gens entreprendrait immédiatement une vérification complète de tous les programmes de subventions des entreprises. Tous les programmes seront évalués en fonction des objectifs du programme et de son efficacité. Tout programme qui ne peut être prouvé par son efficacité sera éliminé.

Réduire les subventions aux entreprises et à éliminer la taxe sur les petites entreprises

Dans un effort pour aider à uniformiser les règles du jeu économique au Nouveau-Brunswick, l'Alliance des Gens du Nouveau-Brunswick permettra d'éliminer l'impôt des petites entreprises sur le revenu allant jusqu'à 500 000 \$ dollars. Le plan est estimé au tarif de 9 millions de dollars annuellement, mais sera compensé en réduisant la quantité que le gouvernement verse dans de grandes subventions aux entreprises. Entre 2006 et 2011, le gouvernement provincial a remis en moyenne 109 000 000 de dollars chaque année dans une forme de subvention.

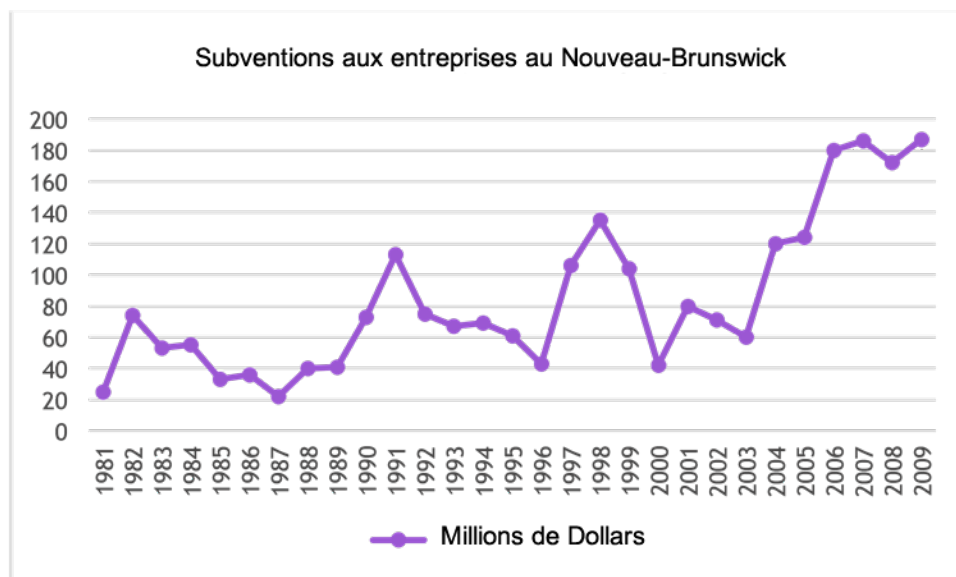
Estimation des coûts de réduction d'impôt des petites entreprises, selon les chiffres reçus de la Bibliothèque Législative du Nouveau-Brunswick:

Pour l'année d'imposition 2014, le ministère des Finances a estimé que la valeur approximative de l'impôt sur les petites entreprises corporatives serait de 9,0 millions de dollars. Ce taux d'imposition s'applique au premier 500 000 \$ de revenu d'entreprise active de sociétés privées sous contrôle canadien.

Coûts: 9 millions par année en pertes de revenus

Estimation des économies en éliminant les subventions aux entreprises, selon les statistiques contenues dans le rapport de l'Institut Fraser:

La Source: <http://www.fraserinstitute.org/uploadedFiles/fraser-ca/Content/researchnews/research/publications/government-subsidies-in-canada-a-684-billion-price-tag.pdf>



Le montant de la subvention de l'entreprise moyenne entre 1981-2009 était d'environ 84 379 310 millions de dollars. Dans les années 2000-2009, les subventions accordées aux sociétés étaient à peu près 122 200 000\$.

Un rapport de la Presse canadienne du 27 Février, 2012 a rapporté sur les subventions aux entreprises, à l'aide des données obtenues en vertu d'une demande d'accès à l'information. Il a révélé que, entre les années de 2006-2011, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a remis 653 000 000 \$ en "prêts remboursables, garanties de prêts, prises de participation et de diverses formes de subventions aux entreprises". Notre estimation de 109 M\$ est conservatrice et peut probablement être plus élevée si l'on inclut les rabais de l'énergie et l'allègement de l'impôt foncier pour les grands utilisateurs industriels.

LaSource: <http://atlantic.ctvnews.ca/23-per-cent-of-nb-economic-agency-s-funds-went-to-failed-companies-1.774251#ixzz3B2G0TWfT>

Fusionner Investir NB dans le Développement économique, Efficacité NB dans Énergie NB

L'Alliance des Gens va fusionner les fonctions d'Investir NB dans le département du Développement économique. Le chevauchement des services, comme l'aide d'urgence stratégique, sera donc un. La conséquence directe sera un programme qui est moins coûteux à administrer, ce qui permet plus de ressources et de se concentrer sur l'obtention de résultats qui fourniront un rendement mesurable aux Néo-Brunswickois. Investir NB, dans le cadre du développement économique, va adopter une nouvelle stratégie d'investissement tel que mentionné dans notre politique sur la conversion d'Investir NB dans un fonds de capital de risque.

Dans un effort pour trouver plus économies en moins d'administration, Efficacité Nouveau-Brunswick sera déployé dans une fonction d'Énergie NB. Le financement du programme proviendra toujours du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Une importante réduction de coûts sera retrouvée en fusionnant les compétences de travail nécessaire mise d'Efficacité Nouveau-Brunswick dans un bras de notre utilité de la couronne et en utilisant l'infrastructure existante d'Énergie NB.

Économies estimées:

Les économies sont estimées à 10 millions de dollars annuellement en raison de l'élimination des services en double et aux effectifs. Un exemple de services en double entre les deux est le programme « l'Assistance stratégique », qui, actuellement, ED et Investir NB administrent conjointement avec des budgets séparés.

Les économies de coûts: 10 millions d'\$ par année

Transformer Investir NB dans un fonds de capital-risque

L'Alliance des Gens se rend compte que le Nouveau-Brunswick a un besoin urgent d'un plan de développement durable pour le rendre attrayant pour les employeurs de choisir la province comme un endroit pour développer leurs activités. Lorsque les entreprises élargissent au Nouveau-Brunswick, des emplois sont créés, le chômage diminue et le revenu disponible est introduit dans notre économie, aidant tout le monde.

Investir NB fournit actuellement un certain montant pour "des cadeaux aux entreprises", sous la forme de prêts (certains d'entre eux pardonnable) aux entreprises qui choisissent d'étendre leurs activités au Nouveau-Brunswick. L'Alliance des gens va travailler à changer cette approche à celle qui est plus en ligne avec le capitalisme à risque, dans laquelle Investir NB ferait des investissements stratégiques pour les petites start-ups et des grandes entreprises établies en fonction de leur probabilité de réussir dans le marché tout en générant des emplois et

un impact positif sur l'économie. Au lieu de fournir des prêts, dans ce modèle Investir NB fournirait des investissements à des compagnies qualifiées et obtiendrait l'équité en retour, ce qui pourrait plus tard être cédée à couvrir le coût de l'investissement et, idéalement, les rendements de retour qui pourraient ensuite être investis ailleurs.

L'Alliance des gens estime que d'adopter une approche de capital-risque est une manière beaucoup plus responsable de l'utilisation de l'argent des contribuables pour stimuler l'économie, et aidera aussi à encourager les Néo-Brunswickois à créer de nouvelles entreprises innovantes et des emplois d'origine locale sans avoir recours à des subventions corporative.

Estimation des coûts:

Zéro coût net pour le gouvernement.

Entreprendre un Examen des Ressources Naturelles Libre

Le développement des ressources naturelles joue un rôle économique vital pour les gens et la province du Nouveau-Brunswick. L'Alliance des gens continuera à soutenir le développement environnemental respectueux de nos ressources naturelles, et de travailler pour les gens du Nouveau-Brunswick afin d'assurer la croissance de l'emploi et que des redevances adéquates sont reçues.

L'Alliance des gens va ordonner une vérification complète de toutes les redevances / taux et apporter les modifications nécessaires pour s'assurer que les gens reçoivent la juste valeur sur toutes les ressources naturelles.

Pourquoi une revue des redevances?

Potasse

Actuellement, les redevances potasse sont de 5,25% en raison de la fête de la royauté; ce chiffre sera porté à 6,25% une fois la fête terminée. La production de potasse au NB était de 800,000 tonnes en 2012, avec une hausse attendue à un million de tonnes en 2013 et une nouvelle augmentation de près de 2 millions de tonnes, une fois que la mine secondaire commence à produire. Le prix actuel du marché de la potasse, depuis Avril 2014, est de 300 \$ / tonne.

Saskatchewan perçoit les redevances d'une manière très différente du NB. Cette province recueille 11 \$ par tonne extraite, ainsi qu'une redevance de profit allant jusqu'à 35%.

Ajout de la redevance d'extraction 11 \$ / tonne, la Saskatchewan fait, entraînerait automatiquement la province un montant supplémentaire de 11 millions de dollars selon la production prévue de 2013, avec une augmentation de 22 millions de dollars une fois la production de la nouvelle mine est mise en ligne.

Un retrait du taux de vacances sur les 1,000,000 tonnes apporterait un supplément de 3 millions de dollars. Sur 2,000,000 tonnes, un montant supplémentaire de 6 millions de dollars annuellement serait réalisé par la province.

Une augmentation du chiffre d'affaires par la mise en œuvre de 11 \$ par tonne extraction de supplément, serait égal à 11 M \$. Une augmentation du chiffre d'affaires de la suppression du taux de congé de redevances serait égal à 3 millions \$. L'augmentation totale du chiffre d'affaires pour NB serait égale à 14 millions de dollars annuellement.

Gaz de schiste

Les taux de redevances sur le gaz naturel extrait au Nouveau-Brunswick sont beaucoup plus bas que les taux dans les autres provinces.

Estimation des coûts:

Nous aimerions passer un maximum de 200,000 dollars sur un examen indépendant.

Soutenir Oléoduc Énergie Est

L'Oléoduc Énergie Est a le potentiel de créer des emplois et une quantité importante d'activité économique dans la province. En tant que gouvernement, nous allons soutenir la construction de l'oléoduc et nous allons veiller à ce que les personnes et les entreprises du Nouveau-Brunswick sont les principaux bénéficiaires de cette activité économique. L'Alliance des gens s'engage également à consulter le public pour assurer le soutien du public pour le projet.

Le pétrole qui traverse NB devrait être raffiné dans la province avant d'être exporté. Bien que le total des détails de volume soit encore mal connu, il est possible que le volume de pétrole destiné à notre province par le biais d'un tel oléoduc puisse justifier la construction d'une deuxième raffinerie dans la province. La construction, l'exploitation et la maintenance d'une telle raffinerie aurait un impact économique significatif dans la région dans laquelle il est construit.

L'Alliance des gens croit que la partie nord de la province est idéalement situé le long de la voie de l'oléoduc, et est assez proche des ports appropriés afin de permettre à la deuxième raffinerie à être construite dans cette région. Un gouvernement de l'Alliance des gens engagerait immédiatement des discussions avec les parties prenantes dans la province afin de déterminer la faisabilité de la construction d'une deuxième raffinerie dans la partie nord de la province.

Estimation des coûts: Un engagement maximum de 200 000 \$ de notre part pour commanditer une étude indépendante.

Privatiser la vente au détail d'Alcool NB

Afin de réduire les prix des boissons alcoolisées et d'offrir de nouvelles possibilités d'affaires pour les entrepreneurs, un gouvernement de l'Alliance des gens privatiserait les magasins d'Alcool NB. Cette privatisation sera mis en scène, avec la fermeture de sites d'entreprises survenant après que les entreprises privées ont pénétré le marché dans un village particulier / ville / cité. Des sites d'entreprises seront également disponibles pour être achetés par des entrepreneurs.

Les dépanneurs seront autorisés à vendre de la bière et des refroidisseurs « coolers », s'ils sont titulaires d'une licence valide pour la vente des produits du tabac. Supermarchés seront autorisés à vendre des boissons alcoolisées, à partir d'un autre endroit de la section d'épicerie de l'emplacement. Par exemple, un épicier peut construire un site en face du parking de leur établissement principal dans le but de vendre des boissons alcoolisées.

La plupart des sites autorisés à vendre des boissons alcoolisées seront exclusivement des magasins d'alcool. Ces entreprises seront également autorisées à vendre une petite sélection de sodas et jus de fruits dans le but de fournir des mélanges aux consommateurs, ce qui aidera à maintenir la commodité d'un guichet unique.

Afin d'assurer la concurrence, et de mettre fin aux pratiques de prix prédateurs, les règles suivantes seront placées sur le marché des boissons alcoolisées au Nouveau-Brunswick:

1. Aucun distributeur agréé des produits d'alcool ne peut vendre en dessous du prix en gros de tout produit.
2. Aucune entreprise, individu, ou des sociétés ou des personnes affiliées simples peuvent détenir plus de 15% de l'ensemble du marché des produits d'alcool au Nouveau-Brunswick. Si l'évolution du marché entraîne une entreprise de posséder plus de 15% du marché à un moment donné, le propriétaire (s) sera donné 6 mois à vendre suffisamment de sites pour satisfaire la réglementation, ou ils seront obligés de fermer des endroits jusqu'à ce qu'ils possèdent seulement 15% du marché.
3. Le Ministère de la Sécurité publique, qui continue comme agent de licence, sera chargé de veiller à ce que ces règles du marché sont suivies et que les plaintes de pratiques commerciales prédatrices sont étudiés et résolus. Une structure fine sera créée, avec la possibilité pour une entreprise de perdre leur licence si un comportement anticoncurrentiel est extrême.

Afin de se prémunir contre l'achat de boissons alcoolisées par des mineurs, une amende escaladant sera mis en place pour tout endroit qui aura vendu à des mineurs. Après avoir été pris à vendre aux mineurs à trois reprises, l'entreprise va perdre sa licence de vente de boissons alcoolisées.

En plus de licencier de nouveaux détaillants, les restaurants licenciés seront autorisés à vendre des bouteilles de vin à des clients à la consommation hors site. Les ventes seront au prix figurant du restaurant, et le produit devra toujours rester fermé pendant le transport.

Les avantages de la cession des magasins d'Alcool NB sont nombreux:

1. Réduction des prix grâce à la concurrence du marché libre
2. Spécialisation des magasins pour répondre aux demandes des clients (i.e. des vins de spécialité)
3. Amélioration de la sélection de produits pour répondre à la demande des clients
4. Augmentation de l'activité économique en raison de plusieurs propriétaires contre le monopole (i.e. une augmentation des dépenses de publicité puisque les entreprises sont en concurrence pour les clients)
5. Augmentation des recettes publiques étant donné que plusieurs entreprises vont payer l'impôt sur le revenu et les impôts fonciers

Économies estiment:

Basé sur les informations reçues de la bibliothèque législative NB sur le salaire horaire moyen d'un employé de détail d'Alcool NB (21.56 \$), et la durée moyenne de l'emploi de 15 mois, 2 semaines d'indemnité par année de service, et le nombre d'employés de détail à temps plein étant 348, après 9 ans la valeur actuelle nette de l'élimination des postes de vente au détail sur une période de 3 ans serait 69 775 182.64 \$ avec un taux de rendement interne de 173%.

Notre chiffrage n'inclut pas les pertes liées à la rupture de baux des installations ou de gains en réduisant les frais généraux de gestion des installations.

indéterminée, mais les économies seront réalisées grâce à la réduction du nombre de rappel des envois postaux, et de réduire les coûts d'enregistrements de traitement chaque année.

Le total des économies de coûts sont estimés à plus de 600 000 \$ par an.

Un avenir prospère construit sur une fondation solide de l'éducation

L'Éducation des Jeunes et le Comité d'Examen des Politiques de Développement de la Petite Enfance

Trop souvent, lorsque des changements importants sont apportés au système d'éducation, peu ou pas de consultation se fait avec des professionnels de l'éducation sur la façon dont ces changements seront mis en œuvre dans la pratique et quelles ressources seront nécessaires pour appliquer les changements. Cela se justifie par le caractère très partisan de la politique du Nouveau-Brunswick et de la volonté des deux principaux partis de modifier ou de changer les politiques mises en œuvre par le gouvernement précédent. Annulation ou modification d'un programme doit être basé sur l'efficacité du programme et non l'idéologie du parti au pouvoir.

Afin de nous assurer que nous développons continuellement un meilleur environnement éducatif, les politiques doivent être évaluées au cours du temps afin de déterminer l'efficacité de ces changements. Si les objectifs de la politique n'ont pas été respectés, il est important de déterminer pourquoi et ensuite décider s'il faut ou non modifier ou d'inverser la politique.

Un gouvernement de l'Alliance des gens va créer un comité non partisan des politiques d'éducation (EPRC) chargé d'examiner l'impact des changements proposés au système d'éducation et d'examiner l'efficacité de tous les changements qui sont mises en œuvre. L'ERPC recommandera également des jalons qui doivent être remplies pour la politique spécifique, et peut recommander des modifications ou la fin d'une politique.

L'EPRC fondera ses recommandations sur les informations recueillies auprès des parties prenantes telles que la AEFNB, le Ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance, étudiant / groupes de parents et les résultats des évaluations des élèves et des tests standardisés. Les recommandations seront présentées à la ministre de l'Éducation dans l'année de la mise en place d'une nouvelle politique et les politiques actuelles seront évaluées tous les deux ans.

Estimation des coûts:

Dans l'exercice 2011-2012, les dépenses sur les comités législatifs ont totalisé 286 800.02 \$. Il y avait 11 comités permanents et 2 comités de sélection de la 57^e Assemblée générale. L'éducation à l'enfance et le comité d'examen de la politique de développement remplacerait le comité permanent sur l'éducation. Cela n'ajouterait pas de nouvelles dépenses pour le budget de fonctionnement.

S'adressant aux faibles résultats en mathématiques et d'alphabétisation

Il est devenu évident à partir des résultats de tests standardisés que les élèves du primaire et du secondaire au Nouveau-Brunswick n'ont pas atteint un niveau de compétence en mathématiques et en littérature tel que prévu. Afin de bâtir une économie forte, nous devons avoir une main-d'œuvre instruite. Cela commence avec nos enfants et nous avons l'obligation de veiller à ce qu'ils atteignent des niveaux acceptables de compétence en mathématiques et alphabétisation.

Aucune personne ne devrait quitter le système éducatif sans les compétences en mathématiques et alphabétisation prévus pour la main-d'œuvre actuelle ou de l'environnement de l'éducation post-secondaire.

Afin de remédier aux faibles résultats en mathématiques et en alphabétisation, le gouvernement de l'Alliance des gens mettra en œuvre les politiques suivantes:

- Nous allons exiger que les mathématiques et l'alphabétisation soient enseignées à partir des bases de la maternelle; il n'y aura pas besoin d'entrée prévue.
- Donner à nos enseignants la liberté d'enseigner d'une manière qui répond le mieux à chaque étudiant au lieu d'une approche normalisée qui ne répond pas aux besoins de l'ensemble de la classe.
- Permettre aux enseignants d'augmenter le contenu du programme de leur classe dans des situations qui permettront aux enfants individuels d'avancer à leur capacité maximale.
- Mettre fin à la pratique de la disparition sociale. Au lieu de cela, les progrès de l'élève seront discutés entre l'enseignant et le parent et une décision sera prise quant à retenir l'étudiant ou non.

Estimation des coûts:

Pas de coût supplémentaire pour le gouvernement

Remédier au manque d'accès aux services de santé et de santé mentale dans nos écoles

Nos enfants méritent le meilleur et le plus opportun des soins de santé disponibles. Cela comprend à la fois la santé physique et mentale. Actuellement, il n'existe pas de coordination des efforts entre les prestataires publics et les soins de santé à fournir l'accès aux services dans les systèmes d'enseignement primaire et secondaire. Le lien entre la santé physique et mentale et la réussite d'une personne à l'apprentissage est bien documenté. Afin d'assurer la santé globale des enfants dans nos écoles le gouvernement de l'Alliance des gens lancera les politiques suivantes:

- Un minimum de 1/2 heure d'activité physique par jour sera nécessaire dans les écoles. Mettre l'accent sur une variété de l'activité physique. Donnez discrétion à l'enseignant de déterminer quelles activités physiques sont les meilleurs pour les étudiants.
- Engager des discussions avec les professionnels de la santé afin de déterminer la façon la plus efficace et efficiente pour maximiser la santé et le bien-être de nos enfants pendant qu'ils sont à l'école.
- Mettre en place un cadre qui réunira les professionnels de soins de santé pour résoudre les problèmes dans les écoles, en consultation avec les parents.

Estimation des coûts:

Ce sera étudiée par notre nouveau comité d'examen des politiques d'éducation, ainsi que par notre politique de favoriser une meilleure coopération entre les établissements d'enseignement.

Financement de l'Éducation et Développement de la Petite Enfance (EDPE)

À long terme, nous ne pouvons pas se permettre des fonds insuffisant pour EDPE, indépendamment de notre mauvaise situation économique. L'Alliance des Gens estime qu'une population mieux éduquée aboutira à un meilleur avenir économique. Afin de nous assurer que nos enfants reçoivent la meilleure éducation publique possible, nous devons nous assurer que l'EDPE reçoive les ressources et soutien qu'il exige. Cela ne peut se produire lorsque le gouvernement comprend parfaitement ce qu'est le niveau de financement approprié. L'Alliance

des Gens travaillera avec les parties prenantes par le biais de la PRC (Voir la politique 1) afin de déterminer le niveau approprié de financement et élaborer des accords de financement à long terme pour EDPE. L'approche actuelle de déterminer le niveau de l'enseignant ETP principalement de l'effectif étudiant ne produit pas l'environnement éducatif que nos enfants méritent. Il est de notre conviction que les ressources doivent être mises à disposition au niveau du district de la sorte que les défis de la composition des classes et les besoins spécifiques des apprenants peuvent être traités au cas par cas. Le niveau de ressources ne peut pas être déterminé uniquement par les législateurs; l'Alliance des gens s'engage à travailler avec l'AEFNB et d'autres intervenants afin d'élaborer une approche qui permet des niveaux ETP appropriés à déterminer, tout en prenant en compte les défis qui existent dans notre système.

Comme point de départ de l'Alliance des Gens s'engage à ce que l'augmentation annuelle du budget de EECD ne descendra pas en dessous de 1% au cours des quatre prochaines années.

Estimation des coûts, selon les chiffres reçus de la bibliothèque législative du Nouveau-Brunswick:

Le Budget Principal 2014-2015 des dépenses fournissent un Total - Chiffre Ordinaire Brut pour le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de 1 085 771.000 \$.

Une augmentation du budget d'un temps de 1% donnerait 10 857 710.00 \$.

Une augmentation annuelle de 1% pour chacune des quatre prochaines années donnerait les chiffres suivants:

<u>Années</u>	<u>Budget</u>
2014-2015	1 085 771.000 \$
2015-2016	1 096 628.710 \$
2016-2017	1 107 594.997 \$
2017-2018	1 118 670.947 \$
2019-2019	1 129 857.657\$

Assurer une préparation postsecondaire adéquate

Trop souvent, les étudiants admis dans les établissements post-secondaires ne sont pas bien préparés à la portée de l'information présentée dans les classes de première année. Cela est particulièrement vrai pour les cours dans les domaines de la STEM, mais aussi pour les sciences humaines. Dans de nombreux cas, les institutions post-secondaires fait face à cela par le réapprentissage du matériel à partir de zéro. Cette méthode d'enseignement et d'apprentissage est inefficace, et réduit la quantité de matériaux qui peut être couvert dans un cours de première année, ce qui, subséquemment, nuit à qualité de l'éducation reçue par les individus.

Un gouvernement de l'Alliance des gens mettra en œuvre les politiques suivantes pour s'assurer que les étudiants soient bien préparés à entrer dans nos établissements d'enseignement postsecondaire:

- Travailler avec les établissements postsecondaires afin de déterminer le niveau approprié de compréhension qui doit être prévu pour un étudiant entrant dans le système d'éducation post-secondaire au Nouveau-Brunswick.
- Mettre en place un cadre, en collaboration avec les enseignants, afin de mettre en œuvre ces normes dans notre système d'éducation.

- Travailler avec les établissements postsecondaires et le Ministère de l'Éducation afin de mettre en œuvre des tests de préparation universitaire appropriée pour évaluer le succès du système (le test ne sera pas utilisé à des fins de classement).

Estimation des coûts:

Pas de coût supplémentaire pour le gouvernement.

Notre engagement envers nos Universités et Étudiants

Accords de financement pluriannuels et la stabilisation des taux de scolarité

Nos établissements postsecondaires sont un atout qui doit être mise à profit pour aider au développement économique et à la prospérité à long terme de notre province. L'empreinte économique de ces institutions est immense (plus de 1 milliard de dollars) et la capacité qu'ils ont à contribuer à la croissance de notre économie ne peut pas être surestimée.

Nos institutions attirent des universitaires exceptionnels de partout dans le monde qui fournissent un environnement éducatif de classe mondiale pour nos jeunes. Ces chercheurs attirent des millions de dollars en fonds de recherche pour les institutions. Ils embauchent des étudiants des cycles supérieurs et post-doctorants, et poursuivent des activités de recherche et de développement (R & D) qui augmentent la capacité d'innovation globale de la province. Ces activités doivent être mises à profit afin d'aider les entrepreneurs et permettent aux petites entreprises de se développer autour de ces institutions. Ces entreprises peuvent ensuite embaucher des diplômés et leur donner de l'expérience, ce qui permet au NB de conserver et de construire une main-d'œuvre instruite.

Investir dans nos établissements d'enseignement postsecondaire est un bénéfice à tous les Néo-Brunswickois. Depuis de nombreuses années, sous une gouvernance Libérale et PC en succession, les universités du Nouveau-Brunswick n'ont pas été fournies avec un financement suffisant et stable à long terme. Cela a forcé les universités à prendre des décisions difficiles quant à leur capacité d'enseigner et de mener des recherches de haute qualité. Il est également le principal moteur qui a conduit à l'un des taux de scolarité les plus élevés au Canada. Ces taux de scolarité élevés forcent les étudiants potentiels à quitter la province pour une éducation moins chère ailleurs au Canada.

Un gouvernement de l'Alliance des Gens négocierait des accords de financement pluriannuels avec nos universités. Ces accords seront basés sur les lignes directrices suivantes:

- Fournir un accord de financement pluriannuel initial permettant une augmentation de 4% des budgets de fonctionnement par an pendant quatre ans.
- Exiger que 10% des nouveaux fonds soit dirigé vers des activités supportant la recherche appliquée dans les universités.

Dans un effort pour stabiliser la hausse des frais de scolarité et assurer la stabilité des familles qui prévoient d'envoyer leurs enfants à l'université, le gouvernement de l'Alliance des Gens ferait :

- Geler les frais de scolarité pour la durée de l'entente de financement pluriannuel.
- Continuer de financer le gel jusqu'à ce que les frais de scolarité correspondent à la moyenne nationale.

Dans la première année de notre mandat, nous allons entamer des discussions avec les parties prenantes (y compris les représentants de l'administration, des représentants du corps professoral et des groupes d'étudiants) afin de déterminer une voie durable qui va de l'avant pour chaque institution. Ces discussions incluront le contrôle de la hausse des frais de scolarité, l'augmentation de la participation des élèves, et la meilleure façon de maximiser notre capacité académique et de recherche dans la province.

Dans la troisième année de notre mandat, nous allons signer un protocole d'entente avec chaque établissement pour assurer un financement stable à long terme sur l'intervalle de quatre ans subséquente. Cela fournira un arrangement de financement stable et prévisible aux institutions, aux étudiants et aux parents, ce qui leur permettra de planifier les coûts de l'éducation à l'avance.

Estimation des coûts, selon les chiffres reçus de la bibliothèque législative du Nouveau-Brunswick:

Le budget de fonctionnement de l'Université de Moncton, l'Université Mount Allison, St. Thomas University et de l'Université du Nouveau-Brunswick pour 2014-2015 sont les suivants :

UdeM	MT.A	STU	UNB
115 666 000,00 \$	45 503 000,00 \$	28 263 900,00 \$	185 800 000,00 \$

Avec une augmentation de 4%, les budgets de fonctionnement seraient:

UdeM	MT.A	STU	UNB
120 292 640,00 \$	47 323 120,00 \$	29 394 456,00 \$	193 232 000,00 \$

Les subventions de fonctionnement 2014-2015 provinciales pour les universités sont les suivantes ⁱⁱ :

UdeM	MT.A	STU	UNB	Total de la Province
64 344 883,00 \$	20 334 159,00 \$	14 082 351,00 \$	110 064 308,00 \$	208 825 701,00 \$

Les subventions de fonctionnement provinciales avec une augmentation de 4% factorisé seraient :

UdeM	MT.A	STU	UNB	Total de la Province
66 918 678,32 \$	21 147 525,36 \$	14 645 645,04 \$	114 466 880,32 \$	217 178 729,04 \$

Année	Budget de fonctionnement Contribution PSE(4% par an)
2014-2015	208 825 701.00 \$ (chiffre d'affaires des universités actuelles de la province)
2015-2016	217 178 729 \$
2016-2017	225 865 878 \$
2017-2018	234 900 513 \$
Investissement total:	26,1 millions \$

Supervision publique

Les universités reçoivent une quantité importante de fonds publics; de la sorte, ils doivent être transparents et responsables. Les institutions doivent également être en mesure de fournir un environnement qui soutient et encourage pleinement la poursuite sans entrave de la connaissance. Cela peut seulement se produire dans une atmosphère où les institutions universitaires conservent leur indépendance par rapport au gouvernement. Cela est essentiel si on désire que les institutions soient considérées comme des destinations sur la scène mondiale.

Il est devenu évident dans la dernière décennie que la politique au sein des institutions a commencé à nuire à cet environnement éducatif. Nous croyons que le désir du public pour une plus grande surveillance publique à cet égard doit être contrebalancé par la reconnaissance que les universités doivent conserver leur indépendance.

Dans un effort pour accroître la surveillance publique, le gouvernement de l'Alliance des Gens formerait un comité législatif non partisan voué à l'éducation postsecondaire. Les objectifs de ce comité seraient les suivantes:

- A exposer aux législateurs les problèmes rencontrés par les principales institutions.
- A recueillir des informations auprès des parties prenantes (administration, associations de professeurs, groupes d'étudiants, du Conseil des Gouverneurs, du Sénat, etc.) et de produire des rapports annuels pour la législature en démontrant les principaux problèmes au sein de chaque institution.
- Utilisez ces informations pour fournir un contexte à l'autre accord de financement pluriannuel.

Estimation des coûts, selon les chiffres reçus de la Bibliothèque Législative du Nouveau-Brunswick :

Dans l'exercice 2011-2012, les dépenses sur les comités législatifs ont totalisé 286 800.02 \$. Il y avait 11 comités permanents et 2 comités de sélection à la 57^e Assemblée Générale. Prenez une taille maximum de 10 membres. Le coût total d'un comité permanent consacré aux questions liées à l'éducation post-secondaire ajouterait moins de 25 000 \$ pour les dépenses.

Coopération accrue entre les institutions

Fournir un financement adéquat et stable étale les bases de notre système d'éducation, cependant, l'Alliance des Gens croit qu'il est essentiel pour les quatre universités publiques et les collèges communautaires à travailler ensemble de façon stratégique pour le bien public. Dans un effort pour encourager la collaboration entre les institutions le gouvernement de l'Alliance des Gens ferait:

- Faciliter le dialogue entre les institutions dans un environnement qui permet une discussion ouverte et franche.
- Exiger que les institutions développent une vision stratégique commune pour l'éducation post-secondaire au Nouveau-Brunswick.
- Travailler avec les institutions à développer des jalons qui permettent d'évaluer si nous atteignons nos objectifs.

Estimation des coûts :

Ce point sera traité par le Comité d'examen des politiques d'éducation.

Innovation financement de la recherche appliquée

Notre investissement direct à la recherche appliquée dans les universités du Nouveau-Brunswick:

- Mettre en place une subvention d'équipement de recherche appliquée par la FINB pour être à la disposition de laboratoires qui font de la recherche appliquée dans les universités publiques du NB. Chaque subvention sera évaluée à un maximum de 100 000 \$, avec un maximum total de 1 million de dollars par an à être décerné.
- Créez dix bourses FINB de recherche postdoctorale en recherche appliquée d'une valeur de 60 000 \$ par an pour un maximum de trois ans par bourse.

Estimation des coûts :

L'investissement total est de 4 millions de dollars plus 10 x 60 000 \$ par an pendant quatre ans. Cela ajoute 6.4 millions pour le budget général.

L'Aide aux Étudiants, et Réduire le Coût de l'Éducation pour les Étudiants

Le NB est en train de perdre ses étudiants diplômés dans d'autres parties du pays et cela a un effet néfaste sur notre économie. L'un des principaux facteurs de cet exode est l'endettement des étudiants et la poursuite d'emplois mieux rémunérés pour le rembourser. Dans un effort pour conserver et développer une main-d'œuvre instruite l'Alliance des Gens s'engage à réduire la dette de prêts aux étudiants en abordant les points suivants:

○ Exemption de travail et des gains d'été pendant les études:

Les étudiants qui travaillent pendant l'été et au cours de leurs études ne devraient pas être punis pour avoir un emploi en ayant leurs revenus influencer l'évaluation de leur prêt. L'Alliance des Gens s'engage à:

- L'augmentation de l'exemption de travail en cours d'études de 100 \$ / semaine à 200 \$ / semaine.
- Éliminer les gains de l'été de l'évaluation de prêts aux étudiants.

Estimation des coûts :

Zéro coût initial du gouvernement.

○ La contribution des parents:

L'étudiant PSE moyen du NB a 5200 \$ par an dans un besoin non satisfait. L'Alliance des Gens estime que l'attente par le gouvernement que les parents du Nouveau-Brunswick ont les moyens financiers disponibles pour enregistrer et contribuer de manière significative à l'éducation de leurs enfants montre l'incompréhension absolue de la détresse financière qui existe dans la plupart des familles. Un gouvernement de l'Alliance de Gens permettrait d'éliminer l'inclusion de la contribution parentale de l'évaluation des prêts étudiants.

Estimation des coûts:

Zéro coût initial du gouvernement.

Une approche de bon sens à la politique linguistique

Formation en langue seconde dans les écoles publiques

La formation du Français en langue seconde (FLS) et de l'anglais en langue seconde (ALS) dans nos écoles publiques est destinée à être le pilier de l'accès aux formations de langue seconde afin de parvenir à une province véritablement bilingue. Malheureusement, notre système d'éducation a échoué dans ce domaine et les étudiants diplômés du secondaire n'atteignent pas un niveau acceptable de compétence afin de postuler pour des emplois dans le secteur public.

Puisque le gouvernement exige actuellement un minimum de 40,9 % des employés du secteur public à être bilingue aux fins de recrutement et de promotion, et que certains secteurs comme l'ANB nécessitent que 50% du personnel soit bilingue, il est juste de donner à chaque étudiant l'égalité des chances pour parvenir à la maîtrise du bilinguisme au moment où ils obtiennent leur diplôme d'études secondaires. Pour atteindre cet objectif, un gouvernement de l'Alliance des Gens se concentrera sur deux domaines clés:

o Programmes d'immersion

Actuellement, les écoles du secteur francophone fournissent un programme d'anglais de base, mais aucun programme d'immersion anglaise.

Toutes les écoles du secteur anglophone fournissent des cours de français de base obligatoires. Les écoles qui ont implémenté l'immersion en français travaillent actuellement avec trois programmes d'immersion en raison de changements dans la structure d'immersion à divers moments par les gouvernements libéraux et conservateurs. Ces trois programmes d'immersion sont: le français intensif, qui est un programme d'immersion à court terme; Immersion précoce, qui commence en 3e année; et l'immersion tardive, qui débute en 5e année.

Il est essentiel de noter que de nombreuses écoles dans le secteur anglophone n'ont pas accès à des programmes d'immersion. Le manque d'accès à l'immersion crée un déséquilibre dans le nombre d'anglophones qui ont l'occasion d'apprendre le français comme langue seconde. En outre, puisque le point d'entrée à l'immersion a été modifié à plusieurs reprises, les données disponibles ne sont pas suffisamment précises pour déterminer le point d'entrée approprié.

Pour faire face à l'accès aux programmes d'immersion en français, le gouvernement de l'Alliance des Gens fera :

- Maintenir le point d'entrée de l'immersion précoce au grade 3.
- Procéder à un examen de tous les programmes de français en langue seconde dans le cadre du CEEP.
- L'accès à l'immersion en français est disponible dans toutes les régions de la province où il y a suffisamment d'élèves intéressés à mettre en œuvre le système.
- Enquêter sur des formations en langue seconde alternative pour les enfants dans les écoles ou les régions où la demande pour l'immersion est trop faible pour le mettre pleinement en œuvre.

Coût pour le gouvernement :

Pour mettre en œuvre ces politiques, nous donnerons la tâche au comité de revue des politiques de l'EDPE nouvellement créé d'examiner les options de seconde langue qui sont disponibles et mettre en œuvre ceux qui sont pratiques et financièrement à leur portée.

○ Tests de langue seconde

Les tests actuels de langue seconde dans le secteur francophone

Les élèves du secteur scolaire francophone sont testés pour la maîtrise de l'anglais comme langue seconde (ALS) en 10e année. Ils peuvent se classer dans l'un des cinq niveaux de contrôle. En 2011-2012, 91% des élèves de 10e année dans le secteur francophone ont été testés pour compétence en ALS. Parmi les 2103 étudiants testés, 1 508 (71,7% des personnes testées, et 65,3% de la population totale de 10e année) testés au niveau intermédiaire ou plus.

Les tests actuels de langue seconde dans le secteur

Les élèves anglophones sont testés à la fin de la 12e année pour la compétence en français comme langue seconde (FLS). Ils peuvent se classer dans l'un des neuf niveaux de tests. En 2011-2012, seulement 27,7% des élèves de 12e année dans le secteur anglophone ont été testés pour leur compétence en FLS. Des 1488 qui ont été testés, 1323 (88,9% des personnes testées, ayant comme résultat seulement 24,6% de l'ensemble de la population de 12e année) testés au niveau intermédiaire ou supérieur.

L'engagement de l'Alliance des Gens a standardisé les tests en langue seconde

L'Alliance de Gens s'engage à disposer d'un système standardisé de compétence de la langue seconde qui est égal dans les deux secteurs. Cet objectif sera atteint par la mise en œuvre des politiques suivantes:

- Le nombre de niveaux de test pour les deux FLS et ALS sera identique.
- Les critères d'admissibilité pour les niveaux seront identiques pour le FLS et l'ALS.
- Séances de tests oraux seront enregistrées par audio. La capacité du participant sera évaluée et noté hors site, via l'enregistrement, par au moins deux évaluateurs bilingues qualifiés, l'un dont la langue maternelle est l'anglais et l'autre dont la langue maternelle est le français. Aucun des deux évaluateurs ne peut être la personne qui a effectué le test oral.

Alignement du test des écoles avec le test d'emploi

Actuellement, de nombreux diplômés qui obtiennent l'évaluation en langue seconde dans le système d'éducation se rendent compte que le niveau atteint est insuffisant pour les besoins de l'embauche dans le secteur public. Même ceux qui atteignent le plus haut niveau de compétence dans les tests de l'école ne peuvent pas répondre aux exigences des tests d'embauche ou d'avancement dans le secteur public.

- L'Alliance des Gens s'engage à un deuxième système de test de langue qui va de pair avec les exigences des tests que la province exige en vue de l'embauche et de la promotion.
- Un cadre sera élaboré pour rapprocher les deux systèmes de test dans l'alignement.

Estimation des coûts :

Zéro coût pour le gouvernement

Liberté de la langue pour l'industrie privée

Signalisation, embauche, et toutes les autres considérations linguistiques seront décidées par les entités commerciales individuelles. En outre, une législation sera adoptée pour interdire à une municipalité d'adopter des lois qui font la même chose. Tout propriétaire d'entreprise pourra logiquement utiliser le langage le mieux adapté à servir leurs clients, sinon leur entreprise risquerait de souffrir et dans de nombreux cas faillir.

Estimation des coûts :

Zéro coût pour le gouvernement

Compétences requises avant quotas

L'objectif de chaque département, chaque agence, et tous les gestionnaires de la fonction publique devrait être la prestation efficace et efficiente des services, plutôt que de l'enracinement de quotas linguistiques.

Nous croyons que la formation spécifique de carrière et toute licence nécessaire dans un domaine particulier, ainsi que la capacité de parler l'une des langues officielles, doivent être les seuls facteurs décisifs pour être admissibles à un emploi dans notre secteur public; aucuns autres critères ne devraient être utilisés pour disqualifier une personne qui serait en mesure d'être embauchée. La capacité bilingue devrait seulement être une exigence pour les postes qui nécessitent l'utilisation systématique des deux langues officielles afin d'exercer les fonctions de base et de routine de l'emploi, tels que nos répartiteurs 911.

Une fois qu'une personne est embauchée, nous croyons que les heures d'ancienneté devraient être le seul facteur déterminant pour l'avancement dans les rangs des occasionnels, à temps partiel, et au statut à temps plein pour chaque employé. Aucun autre facteur ne devrait être utilisé pour disqualifier un employé à de l'avancement ou circulation dans leur carrière, ou de disqualifier les employés d'être appelé à remplir des quarts de travail. Aucun autre facteur ne devrait être utilisé pour disqualifier un employé à l'avancement au mouvement dans leur domaine.

Toutes les cibles de dotation bilingues devraient être fondées sur les données démographiques de langue officielle de la région desservie, et doivent être misent en œuvre à partir d'une base du sol vers le haut. Autrement dit, un employé bilingue aura de l'avancement de la même manière qu'un employé unilingue, avec l'accumulation des heures d'ancienneté. Toute insuffisance perçue dans le personnel bilingue peut être facilement résolue par la mise en œuvre et l'utilisation de la technologie, y compris le clavardage vidéo en temps réel avec le personnel bilingue.

Estimation des coûts :

Zéro coût pour le gouvernement.

Apporter le NB vers le 21^e Siècle

Les ministères et organismes doivent mettre en œuvre et profiter de la technologie de traduction et des services de traduction en temps réel. La technologie s'améliore à un rythme rapide, et les communications sans fil permettent un accès instantané à des centaines de langues, y compris nos deux langues officielles. Le coût d'utilisation de la technologie plutôt que des quotas de recrutement stricts est une utilisation beaucoup plus efficace de l'argent des contribuables, et nous permettrait également de mieux servir ceux dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Cette approche est utilisée avec succès au travers de l'Amérique du Nord, et ne doit pas être ignorée au Nouveau-Brunswick.

À titre d'exemple, le système de santé de l'Ontario est actuellement au service de 177 différentes langues, avec une disponibilité d'accès à ces langues immédiatement. Il s'agit d'une approche efficace, stable et raisonnable, qui pourrait rapidement et facilement être mise en œuvre à l'échelle provinciale au Nouveau-Brunswick, à travers tous les ministères, secteurs et régions. Elle élimine également l'approche du NB actuel de discrimination, par leur exclusion de travailler également dans le secteur public, contre nos citoyens qui ne parlent qu'une seule des langues officielles. Il aurait pour effet positif de mieux servir nos nouveaux arrivants à notre province qui ne parle aucune des langues officielles, faisant de notre province un environnement plus accueillant pour les immigrants.

Estimation des coûts :

Nous sommes prêts à investir 1 million de dollars initialement afin de mettre l'infrastructure technologique en place là où elle n'existe pas déjà.

Langue en application de la loi

Si une personne demande une langue spécifique pour l'application de la loi, que ce soit une langue officielle ou non, le plus proche traducteur disponible sera immédiatement dépêché sur les lieux. Dans les cas où la langue de son choix n'est pas une langue officielle ou un traducteur n'est pas disponible, l'accès à un dispositif de traduction ou d'un service de traduction sera sur place et sera immédiatement accessible.

Estimation des coûts :

Zéro pour les coûts d'équipement parce que nos véhicules de forces de l'ordre sont déjà équipés avec le matériel nécessaire.

Une ordonnance de sens commun: Notre vision pour les soins de santé

Administration de la santé

Un gouvernement de l'Alliance des Gens ferait fusionner les deux régies de la santé, Horizon et Vitalité, ainsi que Facilicorp, en un seul système d'administration bilingue au service de tous les hôpitaux du Nouveau-Brunswick. Cette initiative permettra d'économiser environ 60 millions de dollars, des chiffres conservateurs, et continuera de fournir des services d'administration dans les deux langues officielles à nos institutions médicales. Cette décision permettra de réduire les coûts en éliminant les doubles postes et les dépenses de l'administration. Il n'affectera pas la dotation en personnel de première ligne, le nombre ou le niveau des services de santé offerts, ou d'un service dans la langue de choix pour nos citoyens.

Économies pour le gouvernement:

L'estimation interne précédente de renseignement du cabinet des Libéraux est de l'ordre de 60 millions de dollars par année.

L'administration au sein du Ministère de la Santé a augmenté de 4,3% à 4,9% de l'ensemble du budget de la santé entre 2009-2012. En 2012, l'administration a représenté environ 155 millions de dollars, ce qui ne comprend pas les frais de double espace de bureau.

L'Élimination de la phase obligatoire du plan de médicaments sur ordonnance

L'Alliance des Gens continuera de mettre disponible le plan de médicaments sur ordonnance provinciale des citoyens sur une base volontaire. Les Néo-Brunswickois ont la possibilité de signer au tarif en vigueur jusqu'en Septembre 2015.

Cependant, l'Alliance des Gens du Nouveau-Brunswick s'est engagée à éliminer la controverse obligatoire «Phase 2» du Plan de médicaments sur ordonnance du gouvernement Alward. Les citoyens du Nouveau-Brunswick et les petites entreprises ne devraient pas être dans l'obligation de donner plus de leur argent durement gagné au gouvernement.

Estimation des coûts :

Les coûts de ce plan sont déjà pris en compte dans le budget actuel de fonctionnement du gouvernement. Le plan est financé avec l'argent du gouvernement (contribuable), combiné avec les primes des clients payants. Le gouvernement a estimé son propre coût pour que le plan, soit 27 millions de dollars l'année financière 2014-2015. Il a été estimé par le gouvernement Alward que le plan coûtera 120-150 millions de dollars par an au cours des années successives. Les Néo-Brunswickois ont la possibilité de signer au tarif en vigueur jusqu'en Septembre 2015.

Pas de coût supplémentaire pour le gouvernement au-delà de ce qui a déjà été divulgué.

Programme des médicaments onéreux

Les citoyens du Nouveau-Brunswick ont besoin d'un programme de médicaments onéreux parallèle avec ce qui est disponible partout au Canada. L'Alliance des Gens s'engage à présenter un véritable plan de couverture des médicaments onéreux, ce qui peut être entièrement financé par les économies réalisées grâce à la fusion des deux autorités de santé.

Estimation des coûts :

Les économies de la fusion entre les deux autorités de la santé seront utilisées pour créer un plan de couverture des médicaments onéreux. Pas de coût supplémentaire pour le budget de l'État pour la mise en œuvre de cette priorité.

Initiatives du mieux-être communautaire: Paramédicale proactive et progressive

L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick fera usage de nos ambulanciers paramédicaux dans les initiatives de santé communautaire élargie. Cela comprendra une approche clinique dans lequel les ambulanciers peuvent effectuer leur champ de pratique sans l'ambulance en mouvement, et grâce à des initiatives communautaires de bien-être pro-actifs. Ces stratégies ont été mises en œuvre avec succès dans de nombreux autres pays, et ont vu des réductions de coûts immédiates et importantes dans le système de santé.

Estimation des coûts:

Zéro coût pour le gouvernement.

Engagement pour le Programme Extra-Mural

Le Programme extramural du Nouveau-Brunswick permet à de nombreux citoyens la possibilité de rester à la maison et de maintenir un mode de vie indépendant au lieu de devenir des résidents d'établissements de logement avec assistance ou de demeurer à l'hôpital. L'Alliance des Gens estime que l'investissement dans ce programme pourrait d'élargir la disponibilité et la durabilité des nombreux services offerts qui se traduirait par une réduction nette des coûts de soins de santé par la réduction des réadmissions et la durée réduite des séjours à l'hôpital.

En tant que telle, l'Alliance des Gens travaillera avec les parties prenantes du programme extra-mural et l'ensemble du Département de la Santé afin de déterminer les investissements nécessaires pour maximiser le programme.

Estimation des coûts : coût net zéro au gouvernement.

Renforcement rurale du Nouveau-Brunswick

Investir dans l'avenir agricole du Nouveau-Brunswick

L'Alliance des gens s'engage à une vie saine grâce à une alimentation saine, de l'innovation et de la diversification, des petites entreprises et aux les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Avec ces idéaux à l'esprit, nous présentons les mesures suivantes pour créer une industrie agricole durable pour l'avenir.

Retour des terres en friche à la production :

Les petites fermes, définies comme ceux qui sont des partenariats ou des entreprises individuelles, seraient autorisés à avoir des terres agricoles non utilisé retournées à la production avec exemption d'impôt foncier. Pour la qualité, au moins 50% (cinquante pour cent) du revenu doit être directement lié à l'agriculture.

Estimation des coûts:

Le coût pour le gouvernement de cette initiative serait proche de zéro puisque l'exonération serait compensée par une augmentation de la croissance économique pour nos terres agricoles par le renforcement des communautés rurales et de la ferme de la famille traditionnelle.

Accélérer la certification biologique:

Nous croyons à la réduction et la simplification du processus de certification des aliments biologiques. Actuellement, le processus est coûteux, encombrant et engendre un obstacle pour les producteurs. L'Alliance des Gens travaillerait avec nos homologues fédéraux en vue de rendre le processus moins coûteux et plus facile à naviguer; cela servirait comme une forte incitation pour les producteurs alimentaires et encouragerait une augmentation de produits biologiques «d'achat local».

Estimation des coûts:

Zéro coût net pour le gouvernement.

Encourager la culture de cultures non traditionnelles:

Un gouvernement de l'Alliance des Gens travaillera avec les parties intéressées à étudier les avantages des cultures non traditionnelles telles que le chanvre, y compris les avantages commerciaux et autres économiques potentiels. Nous croyons en la diversification et l'innovation en donnant aux agriculteurs la possibilité d'une nouvelle gamme de cultures.

Estimation des coûts :

Zéro coût net pour le gouvernement.

Promotion de "l'Achat Local" et les marchés de producteurs locaux:

L'Alliance des Gens serait partenaire avec les parties prenantes afin de financer conjointement un marketing visant à promouvoir l'utilisation des marchés de producteurs locaux. Nous croyons que l'encouragement des résidents locaux et les visiteurs à venir sur les marchés situés dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick pourraient fortement promouvoir des retombées économiques à d'autres entreprises dans ces domaines.

Estimation des coûts :

Nous nous engageons 300 000 \$ pour aider à promouvoir les initiatives «d'achat local» et les marchés des fermiers.

Responsabiliser la gouvernance locale dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick

Dans la province du Nouveau-Brunswick, toutes les communautés qui ne relèvent pas de la Loi sur les Municipalités sont régies par les Districts de Services Locaux (DSL) qui ont été créés pour représenter les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Dans ce cadre actuel les DSL sont responsables devant le Ministre de l'Environnement et des Gouvernements Locaux. Les membres des communautés dans les limites d'un DSL sont admissibles à se présenter aux élections à ce qu'on appelle des « Comités Consultatifs». Dans la pratique, le rôle des membres du « Comité Consultatif » élus est de conseiller les fonctionnaires, qui font ensuite rapport au ministre. Les comités consultatifs se rapportent à leur Commission respective du Service régional (CSR), dont la province est sectionnée en 12 (douze). Actuellement, au Nouveau-Brunswick, il y a un certain nombre de domaines qui n'ont pas de comités consultatifs élus pour représenter les points de vue de ceux qui vivent dans les Districts de Services Locaux respectifs.

L'Alliance des Gens, dans un effort pour encourager les régions rurales du Nouveau-Brunswick à participer à la direction et à l'amélioration de leurs diverses communautés, serait de réformer le «Règlement des districts de services locaux - Loi sur les municipalités» spécifiquement pour les fins suivantes:

- Autoriser les Districts de Services Locaux la possibilité de passer, avec l'approbation par référendum, les règlements régissant leur domaine de responsabilité.

- Autoriser les Districts de Services Locaux la possibilité d'accéder aux prêts. Cette disposition serait conditionnelle par l'approbation d'un référendum et seulement par la réalisation d'un plan rural qui définit clairement les objectifs et les conditions présentées. Cela mettrait fin à la tendance actuelle par le gouvernement et les commissions de services régionaux de fortement encourager la formation des communautés rurales comme cela a été proposé et rejeté à Notre-Dame (comté de Kent), ou les fusions comme le récent "Grand Tracadie-Sheila».
- Accroître la transparence en exigeant que les Districts de Services Locaux fournissent les détails des réunions aux résidents pour qui ils ont été élus de représenter.
- Accroître la responsabilité au sein du Comité Consultatif élu par la création d'un cadre pour remplacer ou supprimer un président ou un membre à une session spéciale où chaque partie concernée puisse faire valoir leurs arguments. Les résidents de la DSL voteraient pour rappeler ou retenir le membre en question.

Notre parti croit que ces changements ci-dessus créeraient un environnement de gouvernance engagée, responsable et transparente pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick et encourageraient un regain d'intérêt dans le processus démocratique à travers la province.

Estimation des coûts :

Zéro coût net pour le gouvernement.

Engagement pour l'Énergie Renouvelable

Notre parti croit que le Nouveau-Brunswick a besoin d'une politique d'énergie renouvelable réaliste en allant de l'avant. Nous devons accepter et encourager les nouvelles technologies et méthodes de production d'énergie d'une manière durable. Le gouvernement doit donner l'exemple pour encourager le propriétaire moyen de faire aussi leur part dans le cadre de notre vision et au-delà.

Une étape importante dans cette direction consiste à fournir aux résidents qui choisissent de produire leur propre énergie la possibilité de vendre leurs excédents de pouvoir générés à nouveau à la grille. C'est un moyen important d'encourager les résidents du Nouveau-Brunswick à être respectueux de l'environnement sur l'avenir de notre province et de favoriser la croissance d'un secteur de l'énergie renouvelable dans la province. L'Alliance des Gens estime que le gouvernement devrait faire tous les efforts pour utiliser des sources d'énergie renouvelables et de l'énergie des composants efficaces dans tous les établissements.

Estimation des coûts :

Zéro coût net pour le gouvernement.

Déclaration des Droits du Propriétaire

Les propositions suivantes constituent la politique de l'Alliance des Gens sur les droits de propriété. Quatre aspects principaux sont abordés dans les sections ci-dessous: jouissance de ses biens, les ressources de la propriété, les attentes de la vie privée et expropriation de la propriété par le gouvernement.

Absent de cette déclaration des droits sont les changements aux prêts hypothécaires, les privilèges, et d'autres questions financières relatives à la propriété, y compris l'héritage. Ce n'est pas le but de ce projet de loi des droits de modifier la législation dans ces domaines.

Enfin, rien dans le présent document de politique vise à limiter la capacité d'un gouvernement à appliquer la législation relative aux propriétés non sécurisées ou inesthétiques. Il est bien connu que ces propriétés peuvent réduire la valeur des propriétés adjacentes, violant ainsi les droits de ces propriétaires.

Jouissance de la propriété

1. Aucun individu, société, de gouvernement ne peut porter atteinte à l'utilisation normale et la jouissance de la propriété par le propriétaire.
2. Tous les articles fixés à une propriété, comme des arbres ou des structures, relèvent de la prérogative du propriétaire. Les municipalités peuvent exiger licences / permis d'apporter des modifications à ces éléments fixés, mais ne peuvent pas refuser de modifier ces éléments apposés.
3. Les municipalités seront interdites de demander des permis de construction pour les types de structure non-habité telle que les hangars de bois, remises à outils, les niches pour chien, etc.
4. L'utilisation normale est tout ce qui ne porte pas atteinte aux droits des autres propriétaires ou de créer des conditions dangereuses sur la propriété.
5. Les gouvernements peuvent ne pas imposer des lois interdisant ou limitant les entreprises à domicile qui sont non-intrusive et ayant peu de trafic dans sa nature. Des exemples de ces entreprises comprennent les services de soins à domicile de l'enfant, les entreprises basées sur l'informatique, la comptabilité, conseil aux entreprises.

Droits sur les ressources

1. Les propriétaires ont le droit d'exploiter les ressources de surface comme le bois, produits agricoles, etc. Rivières, ruisseaux et plans d'eau permanent continueront d'être sous la compétence du gouvernement fédéral.
2. Les propriétaires ont le droit d'exploiter les ressources de sous-surface tel que les minéraux et les combustibles fossiles. Les propriétaires peuvent opter de permettre une autre entité pour extraire ces ressources, et seraient admissibles à des redevances sur les ressources à leur valeur de marché. Cela n'exclura pas le gouvernement d'imposer des redevances pour la même extraction des ressources. Les dommages causés par les activités d'extraction de propriétés adjacentes seront entièrement compensées par l'entité qui a procédé à l'extraction d'une manière similaire en tant que point n ° 3 ci-dessous.
3. Les propriétaires doivent être indemnisés équitablement, sur la base de valeurs de marché, pour les dommages causés à leur propriété par des tiers lors de l'extraction des ressources (de surface ou sous-surface), indépendamment des accords de redevances. L'entité qui a procédé à l'extraction serait responsable de cette compensation, à moins qu'ils puissent prouver les dommages ont été causés par d'autres facteurs.

L'expropriation de la propriété privée

1. L'expropriation de la propriété privée par le gouvernement ne peut intervenir qu'à des fins déterminées (i.e. construction de l'autoroute). Si le terrain n'est pas utilisé pour l'usage prévu, il doit revenir au propriétaire d'origine après une période de plus de 6 années, sans aucuns frais pour le propriétaire d'origine.
2. Les propriétaires fonciers doivent être pleinement et équitablement rémunérés pour toutes les expropriations terrestres partielles et complètes. Cette compensation doit tenir compte des revenus futurs et l'appréciation future de la propriété. Le gouvernement ne peut pas utiliser les terres expropriées à des fins autres que celle spécifiée à l'expropriation d'origine.

3. Aucun propriétaire ne peut être tenu responsable pour des terres expropriées en raison de la contamination de l'environnement, des risques de sécurité, ou tout autre préjudice résultant directement de l'abandon. Toute responsabilité continuera d'être celle de la société / gouvernement, sauf si autrement accepté et signé par le propriétaire de la propriété.
4. Les entreprises doivent effectuer assainissement de l'environnement qui suit immédiatement la conclusion d'un projet et avant que le terrain exproprié soit retourné au propriétaire. Toute route construite dans le but d'équipements mobiles sera démantelée et un assainissement de l'environnement sera mené, à moins que le propriétaire demande que la route reste.

Estimation des coûts :

Zéro coût net pour le gouvernement.

Ressources naturelles

Plus d'ententes secrètes

Le développement de nos ressources naturelles jouera un rôle clé dans le rétablissement de la santé financière de la province. Afin de protéger l'environnement et afin que les gens du Nouveau-Brunswick obtiennent le maximum d'avantages de l'activité économique associée au développement des ressources, nous devons mettre fin à la pratique de la signature de contrats secrets. Un gouvernement de l'Alliance des Gens présentera des mesures législatives pour assurer:

- Tous les contrats impliquant le développement des ressources qui impliquent plus de 100 000 dollars sont rendus publics et mis en ligne sur internet avant qu'ils ne soient signés.

Estimation des coûts : aucun coût supplémentaire pour le gouvernement.

Ombudsman de foresterie

Les intervenants de l'industrie forestière ont exprimé des préoccupations concernant le manque de surveillance dans la façon dont les règles sont mises en œuvre et suivies dans la récolte de bois de la Couronne.

En tant que telle, l'Alliance des gens du NB créerait un poste d'ombudsman au sein du ministère des Ressources Naturelles à travailler comme un « chien de garde » pour tous les intervenants de nos forêts de la Couronne de la grande industrie aux petites usines, de même que les propriétaires de boisés privés et amoureux de la nature du Nouveau-Brunswick.

Ce médiateur serait en mesure d'enquêter avec l'aide de responsables de l'application du MRN pour s'assurer que toutes les usines du Nouveau-Brunswick reçoivent leur allocation de bois de la Couronne, que les usines ne font pas une utilisation inconvenante des matériaux qui seraient plus bénéfiques à d'autres usines, que les propriétaires de boisés privés reçoivent une valeur de marché sur une norme régionale ou nationale pour leur produit et que les pratiques de récolte sur les terres de la Couronne ne sont pas nuisibles à l'environnement, comme surdimensionné coupes à blanc ou des zones à proximité des écosystèmes sensibles tels que les zones humides et les bassins versants et les habitudes de la faune spécifique comme une aire d'hivernage des cerfs.

Le bureau de l'ombudsman fonctionnerait également comme un intermédiaire entre les Terres de la Couronne sous-licenciés lors de la vente ou de la négociation de leur bois à un autre moulin. Dans le système actuel, l'usine de sous-licence est tenue d'informer le titulaire d'une licence de la Couronne principale quand ils veulent vendre ou parties commerciales de leur affectation à une autre usine. Cela peut créer un conflit d'intérêts pour le titulaire de la licence principale. L'utilisation de l'ombudsman dans cette circonstance permettrait d'éliminer ce conflit.

L'ombudsman aurait aussi le pouvoir d'imposer des amendes et des sanctions contre toute usine ou entrepreneur qui récoltent sur les terres de la Couronne qui se trouvent en situation de non-respect de tout et de toutes les règles et règlements des opérations de récolte de bois environnants.

Ces sanctions pourraient inclure des amendes et la possibilité de perdre la répartition de la Couronne.

Estimation des coûts :

Un gouvernement de l'Alliance des Gens commet 200 000 dollars par an pour un salaire et dépenses.

Foresterie

1. Les élus députés de l'Alliance des Gens provinciaux ne permettront pas aux entreprises d'utiliser les terres de la Couronne en bois, une ressource naturelle provinciale détenue par le public, pour être utilisé comme une arme contre des particuliers qui gagnent leur vie grâce à la terre en utilisant les boisés privés.

Il y a eu des cas de sociétés qui prétendent la nécessité d'un approvisionnement en bois plus élevé dans la province pour maintenir les usines en exploitation. Plutôt que de les laisser plus de coupe sur les terres publiques et mettre en péril la santé de nos forêts provinciales, l'Alliance des Gens croit que l'approvisionnement nécessaire peut provenir des propriétaires de boisés privés et, à ce titre, insistera que les médiateurs provinciaux soient autorisés à superviser les négociations entre les propriétaires de boisés privés et les entreprises à faire en sorte que la juste valeur marchande similaire à d'autres pays sont parvenus, à la satisfaction des deux parties.

2. L'Alliance des gens ne permettra pas une société forestière de réduire ou d'acheter du bois de terres de la Couronne si cette société n'est pas aussi prête à faire face à son association locale du conseil d'administration de marketing de produits forestiers et les propriétaires de boisés privés. Un contrat d'approvisionnement en bois doit être signé entre les deux parties, cependant, aucune des parties n'a le droit de tenir et prolonger les négociations inutilement pour une juste valeur marchande extrêmement faible ou plus élevée. Les médiateurs forestiers entreront dans la discussion comme arbitre dans le cas d'une impasse.
3. L'Alliance des Gens ne permettra pas à une société forestière d'avoir davantage accès à l'approvisionnement en bois des terres la Couronne si une entreprise qui a une usine dans la province à vendre refuse une offre et opte pour garder l'usine fermée plutôt que de vendre parce que l'acheteur intéressé est à la recherche de faire le même ou un produit similaire. Les entreprises conservent pleinement le droit de vendre à qui ils veulent, mais une société qui préfère garder une scierie inactive à vendre à un concurrent qui veut créer des emplois ne va pas continuer à récolter sur les terres de la Couronne afin de simplement expédier le bois hors de la province.
4. La forêt acadienne naturelle se compose de 32 espèces végétales dont l'érable à sucre, le bouleau jaune, le hêtre, le chêne rouge, le pin blanc, la pruche et l'épinette rouge. Ces derniers temps, la consommation de produits de bois a augmenté, alors cette forêt naturelle a diminué. L'Alliance des gens modifierait la Loi sur les Terres et Forêts de la Couronne en exigeant toutes les entreprises qui font de la coupe à blanc sur

les terres de la Couronne de mettre de côté cinq pour cent de la zone de coupe à blanc à être replantés dans des plants de type forêt acadiennes. Le titulaire de la licence de terres de la Couronne sera responsable de la plantation proprement dite des plants, ainsi que de tous les frais associés. Le Licencié peut inclure éventuellement les sous-licenciés dans le partage des coûts. Le personnel existant au sein du ministère des Ressources Naturelles sera tenu d'inspecter les sites de plantation pour assurer les exigences de cinq pour cent est atteint. Le défaut de satisfaire à l'exigence se traduira par des amendes pour non-conformité, et ces amendes augmenteront à chaque fois que le même titulaire de permis ne respecte pas la norme pour les replanter. Selon les circonstances, répétées ou plusieurs cas de non-respect peuvent entraîner une suspension du permis de récolter.

5. L'Alliance des Gens cherchera à réduire la quantité de pulvérisation aérienne d'herbicides sur les terres de la Couronne. Les entreprises de gestion de contrats de location des terres de la Couronne devront réduire l'épandage aérien d'herbicides qui sont utilisés pour tuer la végétation à des fins commerciales. Par exemple, certains herbicides détruisent les espèces de bois afin d'augmenter la croissance de l'épinette et le sapin. Nous allons pousser pour réduire la quantité de pulvérisation aérienne de 50 pour cent d'ici 2020, avec une réduction immédiate de 10 pour cent requis pour la première année d'un mandat de gouvernement. La pulvérisation aérienne d'herbicides doit être éliminée complètement d'ici 2030. Au lieu de la pulvérisation aérienne, les titulaires de permis de terres de la Couronne seront autorisés à gérer la végétation à des fins commerciales par la mécanisation manuelle comme des scies d'éclaircissage et de scies à chaîne; cette mesure va augmenter les emplois dans le secteur forestier pour les gens du Nouveau-Brunswick. La pulvérisation aérienne pour les insectes nuisibles et les maladies de la végétation serait toujours permise dans des circonstances graves.

Estimation des coûts :

Zéro coût net pour le gouvernement.

Potentiel de revenu :

Un rapport de la CIBC présenté à la province a identifié que nos ressources renouvelables va nous coûter 32 000 000 dollars. En outre, la stratégie de gestion actuelle se traduit par une perte de plus de 100 millions de dollars annuellement.

Source: <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/nr-rn/pdf/en/ForestsCrownLands/DonRoberts.pdf>

Gaz de schiste

Le développement de l'industrie du gaz de schiste peut avoir le potentiel dans les années à venir d'être une source d'activité économique importante pour la prospérité de la province. Toutes les industries extractives ont le potentiel d'impacts environnementaux sur la qualité de l'air et de l'eau et cette activité doit être pesée contre ces impacts environnementaux potentiels. Le calendrier de développement n'a pas besoin d'être rapide. Un gouvernement de l'Alliance des Gens adoptera une approche "prudente et responsable" de l'industrie. Cela permettra la poursuite du débat, pour que la science progresse et pour que le gouvernement de consulte les gens. Cette élection n'est pas un référendum sur le gaz de schiste.

Avant que des développements importants ont lieu, nous devons veiller non seulement que des règlements exécutoires stricts sont en place, mais que les réglementations sont correctement surveillées et les sanctions pour les infractions sont graves pour nous assurer de protéger la qualité de notre air et de l'eau. Ces règlements doivent résister à un examen scientifique réel. En outre, une stratégie de développement économique à long terme détaillant l'utilisation des revenus de redevances et des recettes escomptées en raison de l'activité économique accrue doit être développée. Cette activité économique doit être prudemment approchée, afin de s'assurer que les Néo-

Brunswickois reçoivent le maximum des avantages disponibles en termes d'emplois et les redevances provenant de cette ressource.

Enfin, avant que l'industrie procède les gens de cette province doivent être consultés. Ceci est votre ressource et votre environnement. Un gouvernement de l'Alliance des gens ne procédera pas à l'élaboration d'une industrie du gaz de schiste sans un mandat clair de la population du Nouveau-Brunswick.

Les sections suivantes décrivent comment un gouvernement de l'Alliance des gens va procéder à renforcer la réglementation en vigueur, la protection des droits de propriété, en maximisant les avantages financiers au Nouveau-Brunswick et offrant la possibilité d'une véritable consultation.

Protection de l'environnement

Qualité de l'eau

Les députés élus de l'Alliance des gens vont faire en sorte que les conditions suivantes soient exigées par le gouvernement en ce qui concerne la qualité de l'eau:

- Permettre la classification complète des bassins versants de la province.
- Accélérer la classification de ces applications des bassins versants complets actuellement entre les mains de la Ministre de l'Environnement.
- Élaborer un plan global pour faire face à l'élimination des eaux usées.
- Élaborer une stratégie de surveillance globale qui ne repose pas principalement sur des mesures de l'industrie.
- S'assurer que les tests de référence complète de la qualité de l'eau sont terminés avant le début de la production à grande échelle.
- Les entreprises seront tenues d'employer des experts sur chaque site pour assurer le bon revêtement du trou de forage, et de veiller à ce que la contre-pression ne contamine pas l'eau de surface.
- Soutenir la communauté scientifique au Nouveau-Brunswick dans le développement de technologies pour prévenir la contamination des eaux de surface.

Qualité de l'air

Les députés élus de l'Alliance des gens provinciaux vont faire en sorte que les conditions suivantes soient exigées par le gouvernement en ce qui concerne la qualité de l'air:

- Élaborer une stratégie pour déterminer la qualité de l'air de référence avant le début de la production.
- Élaborer une stratégie pour contrôler la libération de méthane dans les sites de puits en cours de forage et toutes les phases d'extraction.
- Soutenir la communauté scientifique au Nouveau-Brunswick dans le développement de technologies permettant de surveiller et d'atténuer les émissions de méthane.

Estimation des coûts :

Le coût de ces politiques serait minime, car ils peuvent être mis en œuvre en utilisant les niveaux de financement actuellement offerts chaque année au Ministère de l'Environnement, l'Institut de l'énergie NB et la FINB.

La protection des citoyens et de leurs biens

L'extraction d'hydrocarbures a le potentiel d'être destructeur pour la propriété et la vie des citoyens qui vivent à proximité de points d'extraction. Cela est particulièrement vrai des nouveaux procédés d'extraction, tels que la fracturation hydraulique. Afin de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés, l'Alliance des Gens du Nouveau-Brunswick s'engage à mettre la province et ses citoyens d'abord à travers plusieurs dispositions réglementaires.

- Les droits des citoyens du Nouveau-Brunswick et les propriétaires fonciers du Nouveau-Brunswick ont préséance sur les droits des entreprises impliquées dans l'exploration de gaz naturel et de l'extraction.

En termes pratiques, cela signifie que les propriétaires auraient le droit de refuser l'exploration ou de forage sur la propriété où ils résident ou exercent leurs activités, et que ces activités ne feraient pas atteintes aux droits des propriétaires fonciers à utiliser et jouir de leurs biens.

- En cas de contamination des puits, les entreprises devront compenser entièrement les propriétaires fonciers et les propriétaires de petites entreprises. Cela pourrait inclure l'achat de la propriété à la pleine valeur marchande de la propriété, sur la base de la valeur avant de contamination, ainsi que l'indemnisation pour perte de revenu en raison de la contamination. La charge complète de cette indemnité serait de la responsabilité de l'entreprise concernée, plutôt que la province du Nouveau-Brunswick. Si une entreprise se trouve à causer des dommages sans cesse, la province du Nouveau-Brunswick se réserve le droit de suspendre la licence de l'entreprise fautive. Cela aidera à assurer une diligence raisonnable est pratiquée au cours des activités d'extraction de gaz naturel.

Estimation des coûts :

Zéro coût net pour le gouvernement. Tous les frais sont supportés par l'industrie

Maximiser les avantages financiers de la province

Comme le gaz naturel est une ressource non renouvelable, c'est à cette génération de s'assurer que les avantages retirés de son extraction soient correctement gérés. Des décisions économiques éclairées peuvent construire une base de l'activité économique et le financement stable de gouvernement qui profitera non seulement la génération actuelle, mais aussi les générations futures.

D'autres juridictions ont réussi à avoir des avantages économiques immédiats et à long terme des ressources de carbone, nous fournissant de bons exemples de la façon dont le Nouveau-Brunswick devrait aborder cette industrie. Un gouvernement de l'Alliance des gens mettra en œuvre les politiques suivantes pour vous assurer que les gens du Nouveau-Brunswick sont les principaux bénéficiaires du développement du gaz de schiste.

- Redevances d'être compétitif avec les autres juridictions.

Le montant des redevances que toute juridiction réclame des ressources naturelles varie au fil du temps, mais le principe fondateur est que des taux concurrentiels soient équitables pour les deux entreprises exécutant l'extraction et de la province du Nouveau-Brunswick. Des redevances justes seront déterminées grâce à notre Revue des Redevances.

- 50% de toutes les redevances doivent être utilisé à des fins de remboursement de la dette provinciale, tandis que les 50% restants être utilisé aux fins de l'amélioration des infrastructures qui font cruellement défaut, comme dans la santé, l'éducation, ponts et chaussées / routes.

Nous avons vu d'autres juridictions, nationales et internationales, utiliser les revenus tirés des ressources non renouvelables pour financer les opérations du gouvernement. Une approche plus rigoureuse serait d'assurer une partie des redevances va toujours contre la dette à long terme. Bien sûr, cela ne devrait pas exclure la réduction de la dette d'autres sources, si possible.

- Les citoyens du Nouveau-Brunswick, ou expatriés, devraient avoir la priorité sur l'embauche pour les activités d'extraction de gaz naturel chaque fois que possible.

Des avantages économiques à la province du Nouveau-Brunswick accroîtront si la majorité des personnes employées dans l'extraction de gaz naturel dans la province vivent effectivement au Nouveau-Brunswick à long terme. L'expertise des expatriés du NB travaillant dans d'autres provinces ou pays dispose d'un avantage de fournir la possibilité de revenir travailler dans leur province d'origine.

- Les sociétés qui exercent l'extraction de gaz nature doivent utiliser des fournitures / services achetées auprès d'entreprises basées au Nouveau-Brunswick lorsque cela est possible.

Une entreprise basées au NB est une entreprise qui est détenue par les Néo-Brunswickois, ou réalise la majorité de leurs activités dans la province. Ces entreprises devraient être préférées pour tout achat de matériel ou de services par les entreprises qui entreprennent l'extraction de gaz naturel. Ce n'est que si aucune entreprise du NB présente des soumissions lors de l'adjudication que entreprises d'extraction soient en mesure d'utiliser les services de sociétés hors du NB.

Estimation des coûts :

Zéro coût net pour le gouvernement.

Consultation par un référendum général

Une fois que le cadre qui a été prescrit ci-dessus a été mis au point, les habitants de cette province seront consultés par référendum général. Les gens vont décider s'ils croient qu'il est dans notre intérêt de procéder à l'industrie du gaz de schiste. Ce référendum serait lors des élections municipales pour aider à compenser le coût.

Estimation des coûts :

Comme les référendums seraient faits en même temps que les élections municipales ou provinciales prévues, le seul coût réel serait la consultation avec un professionnel du droit afin de formuler correctement la question référendaire.

Potash Nouveau-Brunswick

L'industrie de la potasse joue un rôle important dans l'économie de la province. L'optimisme continue de croître alors que l'industrie continue de faire de nouveaux investissements dans la province et étend ses opérations. L'Alliance des Gens du NB continuera à soutenir le développement de l'industrie, et de travailler pour les gens du Nouveau-Brunswick afin de s'assurer que la croissance de l'emploi et des redevances adéquates sont reçues à partir d'une ressource naturelle précieuse.

Estimation des coûts :

Zéro coût net pour le gouvernement

La réforme démocratique

L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick s'est engagée à la réforme démocratique. Cet objectif sera atteint grâce à plusieurs initiatives fortes:

Législation rappel

Le parti adopterait une législation de rappel des membres de l'Assemblée législative similaire à la législation en vigueur que la province de la Colombie-Britannique a mis en place depuis 1995.

La première étape dans le processus serait la collecte de signatures de 15% des électeurs de la circonscription ciblée. Après que ces signatures sont recueillies, elles doivent être remises au directeur général des élections du Nouveau-Brunswick, qui approuve la demande de procéder à un vote de révocation. Le vote de rappel résultant aura lieu en conjonction avec un vote municipal prévu. Si 45% des électeurs de la cible votent en faveur d'équitation, le rappel sera appliqué.

L'Alliance des Gens du NB estime que des mesures telles que le rappel des membres de l'Assemblée législative sont essentielles pour rapporter un environnement démocratique au Nouveau-Brunswick.

Estimation des coûts : Les coûts seraient au besoin.

Référendum lancé par les citoyens

L'Alliance des Gens va promulguer une loi référendaire d'initiative populaire, également semblable à la législation en vigueur dans la province de la Colombie-Britannique. Afin de déclencher un référendum, la question proposée nécessitera des signatures d'au moins 15% de tous les électeurs inscrits de chaque circonscription de la province. L'approbation d'une question référendaire nécessiterait une approbation 50% + 1 des électeurs admissibles, avec pas moins de 60% des votants éligible.

Le référendum lui-même aura lieu dans le cadre des élections municipales ou provinciales le plus proche, et les résultats seront obligatoires sur le gouvernement.

Estimation des coûts : coûts sur une base selon les besoins.

Salaire des MAL et la réforme des pensions

L'Alliance des Gens croit qu'une direction en tête doit être exemplaire, y compris nos appels d'efficacité et de responsabilité financière. En tant que tel, l'Alliance des Gens mettra en œuvre les modifications suivantes:

Réduction de la taille du gouvernement

Un gouvernement de l'Alliance des Gens permettrait de réduire la taille de l'exécutif du gouvernement en diminuant le nombre de postes au Cabinet étant actuellement dix-huit (18) dans le gouvernement progressiste-conservateur à pas plus de quinze (15), voyant ainsi des économies immédiates.

Réduction des salaires des MAL

Un gouvernement de l'Alliance des gens permettrait également de réduire le salaire des députés. Les membres de l'Assemblée législative d'arrière-ban sont actuellement payés 85 000 \$; toutefois, les autres salaires peuvent varier, allant de 104 730 \$ pour le Chef de l'opposition à 164 000 \$ pour le Premier Ministre. Le salaire annuel moyen

pour un député est 111,107 \$, qui sont 65 107 \$ et 142% plus élevé que celui d'un homme moyen ayant un emploi, seul et en âge de travailler. **

L'Alliance des Gens croit fermement que ces chiffres doivent être réduits, compte tenu de la forme de nos finances provinciales. En tant que tel, nous proposons d'adopter les réductions salariales suivantes, en plus de diminuer la taille de l'exécutif du gouvernement.

- Arrière-ban des membres de l'Assemblée législative sont actuellement payés \$ 85,000; un gouvernement de l'Alliance des Gens va réduire cela à 70 000 \$. Épargne : 15 000 \$ de sauver par député.
- Premier: MAL combiné actuel et salaires supplémentaires: 164 000 \$, un gouvernement de l'Alliance des Gens va réduire cela à 120 000 \$. Épargne: 44 000 \$.
- Chef de l'opposition: MAL combiné actuel et salaires supplémentaires: 140 300 \$, un gouvernement de l'Alliance des Gens va réduire cela à 100 000 \$. Épargne: 40 300 \$.
- Ministre et le porte-parole, MAL combiné actuel et salaires supplémentaires: 137 614 \$, un gouvernement de l'Alliance des Gens va réduire cela à 95 000 \$. Épargne: 42 614 \$.
- Chef de troisième partie, Whip de l'opposition et Chef de l'opposition, MAL combiné actuel et salaires supplémentaires: \$ 104,750 (Chef du troisième partie), \$ 104,730 (Whip de l'opposition /Chef) un gouvernement de l'Alliance des Gens va réduire cela à 80 000 \$. Épargnes: 24 730 \$ ou 24 750 \$.

Le coût actuel du gouvernement, composé de 49 députés et 18 ministres, est 5 364 773 \$. Le coût total de 49 députés, 15 ministres, et toutes les positions MAL connexes en vertu du gouvernement de l'Alliance des gens serait 3 950 000 \$, une économie de 1.7 millions de dollars par année.

En outre, dans le cadre d'un gouvernement de l'Alliance des Gens, les futures augmentations ou diminutions du salaire annuel de base des députés seraient déterminé par le taux de la croissance des salaires de l'année précédente dans la province du Nouveau-Brunswick.

Calcul des économies estimées:

Estimation des économies des réformes proposées pas l'Alliance des Gens pour le prochain gouvernement

(Par rapport à la marge de l'Assemblée Législative actuelle)

Les membres de l'Assemblée législative: $49 \times 15\,000 \$ = 735\,000 \$$

Premier: $1 \times 44\,000 \$ = 44\,000 \$$

Chef de l'opposition: $1 \times 40\,300 \$ = 40\,300 \$$

Ministres et le Porte-parole: $16 \times 47\,614 \$ = 714\,210 \$$

Député Porte-parole, Whip du gouvernement et Leader du Gouvernement à la Chambre:

$3 \times 26\,307 \$ = 78\,921 \$$

Chef du troisième parti, Whip de l'Opposition et Chef de l'opposition \$: $2 \times 24\,730 \$ = 49\,460$

Coût total courant du gouvernement Alward et l'opposition avec 55 députés

5 874 773 \$

Le coût total du Gouvernement, après avoir réduit à 49 députés après l'élection 2014

5 364 773 \$

Coût total d'un gouvernement de l'Alliance des Gens et l'opposition

3 950 000 \$*

** Relatives aux salaires, par rapport à ceux en place de l'Assemblée législative de moins de 49 députés
Épargne = 1 414 773 \$*

Réforme aux pensions des MAL

Actuellement, les contribuables cotisent au régime de retraite des députés à un rythme qui dépasse même les plans les plus généreux du secteur privé. Par ailleurs, un député peut tirer la retraite après avoir purgé seulement deux mandats à l'Assemblée législative. L'Alliance des Gens estime que ces conditions sont inacceptables.

Un gouvernement de l'Alliance des Gens remplacerait le régime de retraite actuel des députés avec un plan de style de REER pour les membres. Il permettrait également de réduire la participation des contribuables en mettant en œuvre un abondement dollar pour dollar comparable aux plans disponibles dans le secteur privé; chaque dollar que le député cotise au régime, jusqu'à un maximum de 5% du salaire brut du député, serait compensée par l'employeur (le contribuable).

Transparence dans les rapports de dépenses

Dans le cadre de notre politique globale d'apporter la transparence au gouvernement, l'Alliance des Gens adopterait les modifications suivantes à l'égard des rapports de dépenses pour les députés:

- Les membres de l'Assemblée Législative seront obligés de tenir des carnets de voyage détaillés indiquant clairement la distance parcourue et la raison de la demande de remboursement.
- L'Alliance des Gens permettrait d'éliminer toutes les demandes de remboursement sans un reçu.
- Une transparence des demandes historiques de remboursement de tous les députés sera disponible en ligne pour le grand public.

Transparence dans la responsabilité de présence pour les MAL

Notre engagement envers la transparence comprend la présence du député à l'Assemblée Législative. Actuellement, il n'y a pas d'archivage de fréquentation conservé lorsque l'Assemblée Législative est en session, et il n'existe aucun moyen pour les citoyens de savoir si leurs représentants sont ont fait leur apparition à l'Assemblée Législative pour représenter le peuple.

Un gouvernement de l'Alliance des Gens va mettre en place les mesures suivantes:

- Lorsque l'Assemblée Législative est en session, les records de fréquentation seraient maintenus pour tous les députés.
- Les présences de chaque député seraient mises en ligne à la fin de chaque mois lorsque l'Assemblée Législative est en session.

ⁱ http://www.fnbfa.ca/images/UdeM_2014-2015_budget_and_the_appointment_of_a_v-p.pdf , page 1; http://www.mta.ca/uploadedFiles/Community/Administrative_departments/Financial_Services/

ⁱⁱ http://w3.stu.ca/stu/administrative/vp_financial/documents/St.ThomasUniversityBudgetSummaryReportandSchedules201415.pdf , page 8.